

# Programme de formation Remise à niveau SSIAP1

## Agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes

### OBJECTIFS

Renouveler le titre SSIAP 1 d'Agent de Service de Sécurité Incendie pour continuer d'assurer les missions de prévention incendie et d'assistance aux personnes au sein d'Établissement Recevant du Public (ERP) et d'Immeuble de Grande Hauteur (IGH).

- ◆ Obtenir une veille réglementaire sur les textes parus depuis la dernière formation suivie par le stagiaire.
- ◆ Reprendre les fondamentaux de la sécurité incendie, afin de permettre au stagiaire, dans le cadre de son activité professionnelle, d'identifier les anomalies lors d'une ronde.

### PUBLIC VISE

Agent de Sécurité Incendie qualifié SSIAP 1 souhaitant répondre aux exigences réglementaires en validant sa remise à niveau.

Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre centre de formation afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation (proalpformation@orange.fr).

### PRE-REQUIS

- ◆ Être titulaire du SSIAP1 mais ne pouvant pas justifier de 1607 heures sur les 36 derniers mois
- ◆ Être agent SSIAP mais n'ayant pas satisfait aux critères lors du recyclage SSIAP 1 ou ayant dépassé la date limite de recyclage
- ◆ Être à jour de son diplôme de secourisme : AFPS ou PSC 1 depuis moins de 2 ans ou SST ou PSE 1 en cours de validité
- ◆ Être apte physiquement, attestation d'exercice d'activité d'agent de sécurité incendie (sinon certificat médical datant de moins de trois mois, pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie).

### DUREE

21 heures soit 3 jours

### EFFECTIFS

12 stagiaires maximum

### LIEU

Locaux de Pro Alp'Formation et/ou locaux de l'entreprise en intra

## MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'EVALUATION

- ◆ Les cours sont dispensés dans la salle de cours dédiée de PRO ALP'FORMATION ◆  
Dispense de cours sur support informatique (Power Point) et photocopies.
- ◆ Mise en situation professionnelle sur équipements de sécurité.
- ◆ Des QCM (questionnaires à choix multiples) et QUIZZ sont réalisés régulièrement.
- ◆ Travail en sous-groupes
- ◆ Le suivi des cours dispensés est réalisé à partir du livret pédagogique remis en début de session.

## QUALIFICATION DES FORMATEURS

Intervenants disposant au minimum d'une des qualifications suivantes : SSIAP 3 (ou équivalent), SSIAP 2 (ou équivalent), BREVET DE PREVENTION, DUT Hygiène et sécurité.

## DISPOSITIF D'EVALUATION FINALE

A l'issue de la formation, après validation des acquis (QCM + évaluation pratique), une attestation de remise à niveau SSIAP1 conforme à l'annexe VIII de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié, sera délivrée au stagiaire.

## PROGRAMME DETAILLE

- ◆ **Partie 1 : Fondamentaux de sécurité incendie 3h**
  - " Evacuation des occupants et du public
  - " Accessibilité et mise en service des moyens de secours
  - " Principes généraux (déclinaison du règlement) de sécurité
- ◆ **Partie 2 : Prévention 5h**
  - " Evolution de la réglementation (nouveaux textes)
  - " Accessibilité du public
- ◆ **Partie 3 : Moyens de secours 3h**
  - " Agents extincteurs + SSI
  - " Moyens d'EXTINCTION
- ◆ **Partie 4 : Exploitation du PC de sécurité 2h**
  - " Différents matériels du poste de sécurité
  - " Réception des appels d'alerte interne
  - " Accueil des secours
  - " Information de la hiérarchie
- ◆ **Partie 5 : Ronde de sécurité et surveillance des travaux 2h**
  - " Objectif de la ronde et modalités de réalisation
  - " Contrôle des rondes et renseignement de la main courante
  - " Utilisation des moyens de communication mobiles
  - " Mesures adaptées de protection des travaux

◆ **Partie 6 : Mise en situation d'intervention 6h**

- " Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité
- " L'action face à différents contextes :
  - # Fumées, incendie, gestion des alarmes, alertes
  - # Extinction d'un début d'incendie
  - # Evacuation des occupants
  - # Prise en charge d'une victime
  - # Dangers imminents
  - # Non-respect des consignes de sécurité
  - # Levée de doute, etc.
  - # L'utilisation des moyens de communication mobile.

**NOTRE CONSEIL La réussite passe par un investissement important et régulier tout au long de la formation**

Cette formation certifiante est éligible au CPF



Siège social : 177 cours de la Libération 38100 Grenoble – Tel : 04.76.70.38.30

SIRET 508 662 459 000 17 – N° d'existence : 82380442238 code APE 7022Z TVA FR 73508662459

N° d'agrément préfectoral SSIAP : 38-0006, N° d'agrément CQP-APS : 3812060501

Version 1/1 mai 2021